



InitiaDROIT

Le Droit Vivant dans la Cité

Association Reconnue d'Utilité Publique

DES AVOCATS BÉNÉVOLES IMPLIQUENT LES ÉLÈVES DANS LA VIE CITOYENNE

InitiaDROIT est une association d'avocats bénévoles RUP, agréée et sous convention avec les Ministères de la Justice et de l'Éducation nationale.

Créée en 2005, au Barreau de Paris, elle se développe progressivement dans les Barreaux.

L'association est apolitique, aconfessionnelle et sans but lucratif.

Elèves aujourd'hui, citoyens demain !

Notre objectif est de faire prendre conscience aux collégiens et lycéens que le Droit est partout et les concerne au quotidien.

Les interventions des avocats bénévoles permettent aux jeunes d'acquérir les clefs de la citoyenneté. Ils réfléchissent sur leurs droits mais également sur leurs devoirs et comprennent le sens et l'utilité des règles pour vivre en Société.

Tous les établissements du secondaire, publics et privés sous-contrat, centres d'accueil d'élèves en exclusion scolaire temporaire et classes hôpital ont vocation à en bénéficier.

La « méthode » InitiaDROIT est interactive, originale et protégée.

A la demande du professeur, l'avocat se rend dans la classe pour illustrer une thématique du programme d'Enseignement Moral et Civique pour laquelle l'association lui adresse un dossier complet.

L'association intervient également dans le cadre des événements organisés par l'Éducation nationale, parfois avec la Délégation Interministérielle de la Lutte contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT (DILCRAH) ou à l'initiative des établissements scolaires.

InitiaDROIT,
c'est chaque année.

40 000 élèves
ayant bénéficié d'interventions d'avocats
bénévoles.

1300 avocats bénévoles
formés à la « méthode » InitiaDROIT

370 thématiques
correspondant aux programmes officiels
(sur différents domaines du Droit)



Les thèmes d'interventions

peuvent être adaptés pour d'autres niveaux de classe



Au collège (1h par classe/thème)

6ème

- Nom et nationalité
- Les droits et les devoirs de l'enfant
- Le Droit au quotidien
- La laïcité
- La médiation (jeu de rôles)

5ème

- Les discriminations
- Les armes
- De l'incivilité aux agressions volontaires
- Alcool et substances illicites
- La protection de l'environnement et risques sanitaires
- Internet, réseaux sociaux et liberté d'expression



4ème

- Respect de la vie privée, droit à l'image
- Harcèlements
- La complicité, la dénonciation et la récidive
- Vol, racket et violences
- Paix civile et liberté de conscience

3ème

- La famille et l'autorité parentale
- Egalité homme/femme
- La vie en entreprise
- Les délits liés à l'argent
- La profession d'Avocat



Au lycée (2h par classe/thème)

2nde

- Les principes généraux du Droit
- Respect du bien d'autrui
- La preuve et l'enquête judiciaire
- Les droits de la défense et le casier judiciaire
- Le droit des étrangers et le droit d'asile
- Le droit des mineurs

1ère

- Avoir 18 ans
- Le contrat de travail
- Contrats et droits du consommateur
- Droit fiscal et social
- Les animaux et le droit
- Initiation à la plaidoirie/éloquence



Terminale

- Bioéthique et droit médical
- La violence dans la Société
- Le terrorisme
- La citoyenneté européenne
- Le droit international

Dès son affectation, l'avocat bénévole prendra l'attache du professeur pour mettre en place son intervention (sous-thème, jour et heure).



Le réseau d'InitiaDROIT

Consulter la liste des barreaux partenaires sur <https://initia droit.com>

Conformément à la Convention nationale signée avec les Ministères de la Justice et de l'Education nationale, **InitiaDROIT** a vocation à se développer dans tous les Barreaux (partenaires) et toutes les Académies ainsi que dans les lycées affiliés à l'AEFE (Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger).



Partenariats



33 Barreaux sont signataires d'une convention de partenariat avec **InitiaDROIT**. Les avocats bénévoles de chacun de ces Barreaux interviennent dans les classes de collèges et de lycées situés sur leur ressort.



La Conférence des Bâtonniers de France et d'Outre-Mer soutient le développement de l'action à l'ensemble des barreaux.



Signature le 12 avril 2023 d'une convention avec l'Ordre des Avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation.



Signature le 12 septembre 2018 d'une convention avec la Délégation Interministérielle à la Lutte Contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT en vue d'intervenir dans les classes sur des thèmes liés à ces thématiques, notamment dans des collèges situés en REP.

Mécénat

Être mécène, pourquoi ?

- Contribuer aux actions d'éducation au droit auprès des élèves et au développement dans l'ensemble du territoire.
- Valoriser votre image d'Entreprise socialement responsable en aidant à la transmission aux jeunes des valeurs qui garantissent la pérennité de la Démocratie et la paix sociale.
- Donner une visibilité de votre Entreprise à travers les publications et actions extérieures de l'association.
- Participer à la Coupe Nationales des Elèves Citoyens 2024/2025, concours ouvert à tous les collégiens et lycéens.

Quels avantages ?

- Si vous êtes une Entreprise soumise à l'impôt sur les sociétés : votre don vous donne droit à une réduction fiscale de 60% (dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires).
- Si vous êtes un Particulier : 66% du montant de votre don peut être déduit de votre impôt sur le revenu (dans la limite de 20% de votre revenu imposable).
- Intervenir aux événements organisés par l'association et remettre des trophées aux lauréats.
- Devenir Membre Bienfaiteur et rejoindre le « club des Mécènes d'**InitiaDROIT** »

Taxe d'Apprentissage

InitiaDROIT est habilitée à percevoir le solde de la TA (13%) qui constitue pour l'association une ressource très précieuse (un reçu de paiement vous sera remis).

Ce qu'ils en disent



Dans nos sociétés en crise, le droit est plus que jamais le régulateur de nos rapports sociaux et de nos difficultés. La mission d'**InitiaDROIT** est cruciale à cet égard : elle permet de sensibiliser les plus jeunes aux rôles et aux fonctions de la justice et, pourquoi pas, créer des vocations.

Nous encouragerons, comme nos prédécesseurs, **InitiaDROIT** dans son rôle qui permet, aussi, aux avocates et avocats de notre pays de faire la preuve de leur engagement et leur intérêt pour la Cité.

Pierre HOFFMAN, Bâtonnier de Paris et Président



Le droit accompagne chacun, tout au long de sa vie. Connaître le fonctionnement de la justice, mieux l'appréhender par des expériences et des projets partagés avec les professionnels du droit : telle est la mission d'**InitiaDROIT**, aux côtés du ministère de la Justice et du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. La finalité du droit est de contribuer à la paix civile entre les hommes. L'éducation au droit

permet à la jeunesse de France, de comprendre l'importance du droit et donne des clés pour résoudre les conflits et lutter contre les injustices. Je salue l'engagement bénévole des avocats impliqués dans ce projet en faveur des élèves, depuis 2005. Je le soutiens. La demande de Justice est immense dans notre société. Je souhaite que la diffusion de la culture juridique et judiciaire dans les établissements scolaires soit la plus large possible. Je renouvelle tous mes vœux de pleine réussite pour cette cause essentielle.

Eric DUPOND-MORETTI, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice



Le droit est la contrainte sans laquelle aucune liberté n'est possible. Ainsi connaître le droit est-ce tout aussi bien s'éveiller à sa propre autonomie qu'être acquis à la cause du respect des autres. C'est pourquoi, à l'heure où la violence s'invite insidieusement dans le quotidien de notre nation, en la condamnant parfois au chagrin et au deuil, je suis convaincu qu'il faut faire rayonner auprès des plus jeunes le rôle structurant et émancipateur du fait juridique, comme socle de toute civilisation.

En tant que ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, ma mission est non seulement d'assurer la transmission des savoirs, mais aussi, et peut-être surtout, d'œuvrer pour le vivre-ensemble.

En ouvrant les portes de la justice, **InitiaDROIT** contribue à la protection de notre trésor commun le plus précieux : la paix de tous. Pour cette raison, je salue le dévouement des avocats bénévoles qui font vivre ce projet et dont l'engagement résonne avec une conviction profonde : l'École peut et doit être un passeur de civilisation. Car qu'est-ce que l'Éducation nationale si ce n'est le ministère de notre avenir commun ?

C'est la raison pour laquelle la diffusion de la culture du droit est une cause majeure à laquelle j'adresse, pour terminer, mes vœux les plus sincères et reconnaissants.

Gabriel ATTAL, Ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

Et les élèves ?

Sans la loi, je ne fais pas la différence entre le bien et le mauvais - Loïc CM2

Le droit permet de pouvoir vivre tous ensemble - Sofiane 6^{ème}

L'avocat montre des vrais problèmes dans la vie et comment on doit réagir - Coralie 5^{ème}

J'ai compris que mon agressivité pouvait être dangereuse - Tyron 4^{ème}

On a besoin de savoir nos droits et où placer nos limites car il existe des choses que le professeur ne peut pas nous apprendre - Karima 3^{ème}

Il y a énormément de discriminations dans la classe alors grâce à son intervention il y a eu des remises en question - Marabata, 2^{nde}

Il est important de comprendre la laïcité dans les établissements scolaires - Raphaël 1^{ère}

On a appris comment juger et débattre calmement - Nathan Terminale

Renseignements, documentations juridique et événements sur www.initiadroit.com

InitiaDROIT - Me Lucile Rambert, Directrice Générale - Tél : 01 44 32 48 44

Email : lrambert@initiadroit.com

Maison des Avocats - Cours des Avocats CS 64111 - 75833 Paris Cedex 17

